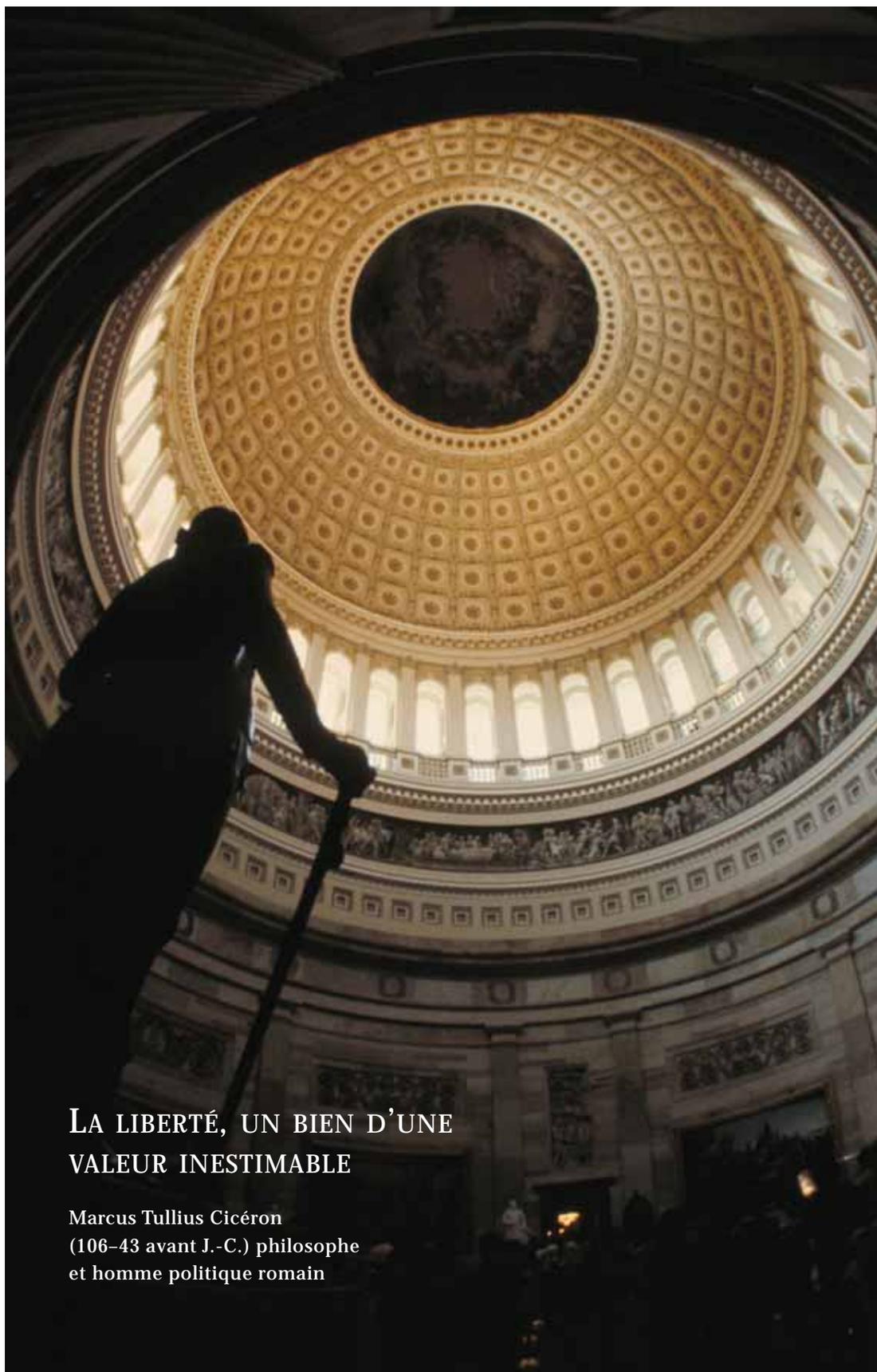


GESTION DE  
PORTEFEUILLE  
PRIVÉ



## LA LIBERTÉ, UN BIEN D'UNE VALEUR INESTIMABLE

Marcus Tullius Cicéron  
(106-43 avant J.-C.) philosophe  
et homme politique romain



EN VOUS DÉCHARGEANT DES TÂCHES  
LIÉES À LA GESTION QUOTIDIENNE  
DE VOTRE PATRIMOINE, GESTION  
DE PORTEFEUILLE PRIVÉ VOUS  
DONNE LA LIBERTÉ DE RÉALISER  
VOS OBJECTIFS PERSONNELS.

## LA LIBERTÉ DE VIVRE À SA GUISE

Vous avez des rêves et des ambitions. Vous voulez bâtir une brillante carrière ou une entreprise prospère, approfondir vos intérêts personnels ou profiter à plein de la retraite.

Pris par la réalisation de vos objectifs, peut-être n'avez-vous plus vraiment le temps d'accorder l'attention voulue à des choses importantes comme la gestion de votre patrimoine. En fait, sur le chemin du succès, vous verrez que vos finances deviendront plus complexes et exigeront plus de votre temps.

Pourtant, vous préférez vous consacrer à d'autres intérêts et obligations. Or, pour canaliser vos efforts sur les choses qui vous tiennent à cœur, il vous faut faire appel à des services de gestion professionnelle du patrimoine. Il vous faut trouver la personne de confiance qui saura décider à votre place et gérer tous les aspects de votre portefeuille, vous laissant ainsi poursuivre votre chemin dans la vie.

Pour vous aider à déléguer ces importantes responsabilités en toute tranquillité d'esprit, RBC Dominion valeurs mobilières a le plaisir de vous offrir le service *Gestion de portefeuille privé*. Proposé en exclusivité aux clients particuliers dont le portefeuille dépasse 500 000 \$, ce service est le nec plus ultra de la gestion de portefeuille discrétionnaire. En vous déchargeant des tâches liées à la gestion quotidienne de votre portefeuille, Gestion de portefeuille privé vous donne la liberté de réaliser vos objectifs personnels et professionnels.



GESTION DE PORTEFEUILLE PRIVÉ  
ÉLABORE POUR VOUS UN PORTE-  
FEUILLE SUR MESURE, QUI TIENT  
COMPTE DE FACTEURS TELS QUE  
VOS OBJECTIFS DE CROISSANCE,  
VOS BESOINS DE REVENU ET  
VOTRE TOLÉRANCE AU RISQUE.

## RÉALISER VOS OBJECTIFS EN TOUTE CONFIANCE

Avec *Gestion de portefeuille privé*, vous pouvez être sûr que votre portefeuille sera géré selon les normes les plus rigoureuses qui soient.

Votre gestionnaire de portefeuille personnel élabore pour vous un portefeuille sur mesure, qui tient compte de facteurs tels que vos objectifs de croissance, vos besoins de revenu et votre tolérance au risque. Et comme votre portefeuille se compose de titres en dépôt, sa structure s'en trouve encore plus souple.

Votre gestionnaire veillera à tous les détails quotidiens de la gestion de votre portefeuille, dans le respect des directives formulées dans votre énoncé de politique de placement. Il sera toujours tenu de suivre ces directives, qui seront revues et mises à jour tous les ans (plus souvent si nécessaire) avec vous. Qui plus est, votre gestionnaire peut faire appel à une vaste équipe de professionnels qui le secondera en lui fournissant :

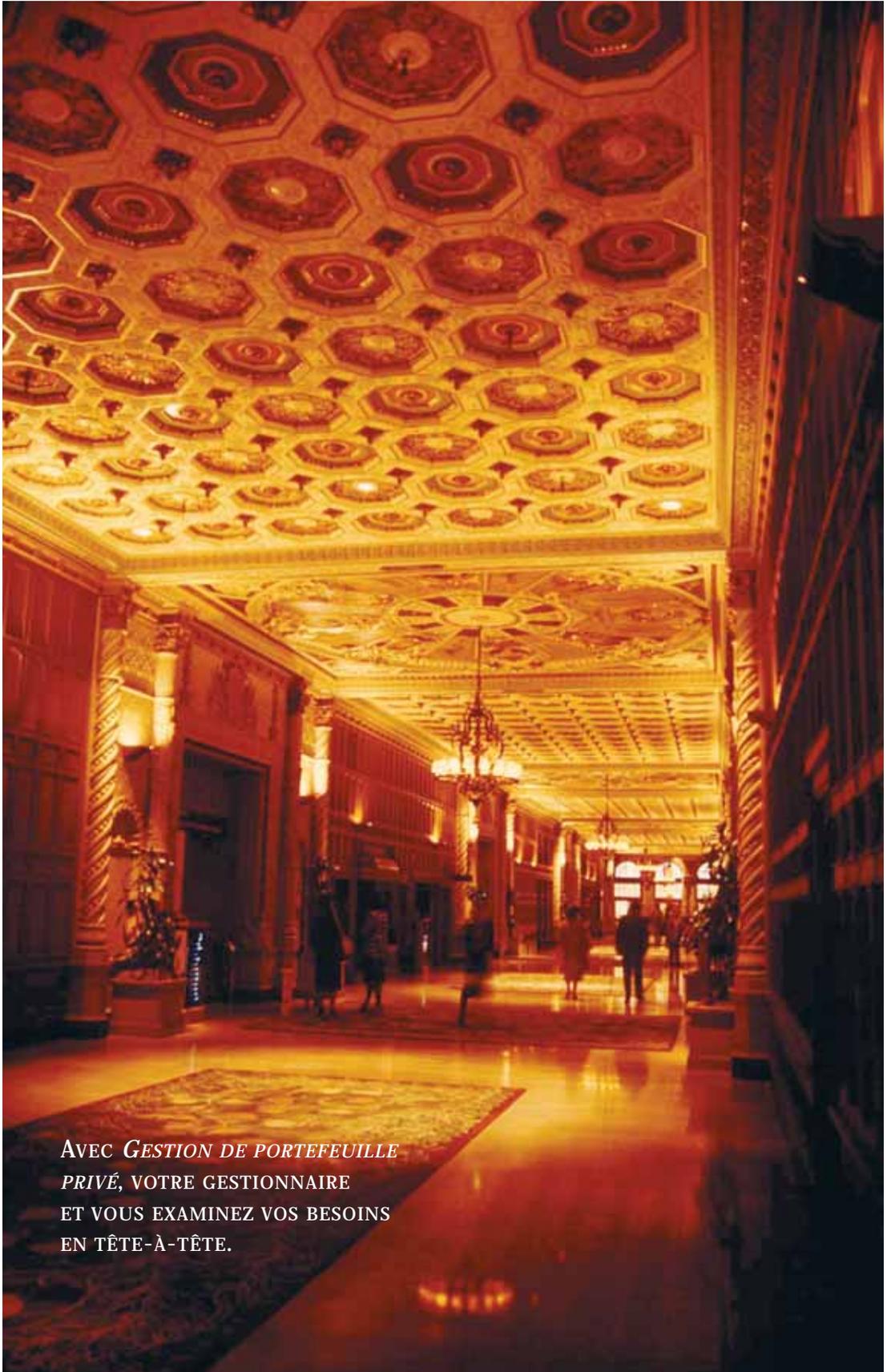
- *une stratégie de placement et des recherches sur les placements*
- *des recommandations quant à la composition du portefeuille*
- *des examens de votre compte*

### GESTION DE PORTEFEUILLE DISCRÉTIONNAIRE

Avec *Gestion de portefeuille privé*, un compte carte blanche, vous confiez à un gestionnaire de portefeuille personnel la responsabilité des décisions de placement au jour le jour. La gestion discrétionnaire est un service assez répandu, mais la gestion discrétionnaire offerte par un gestionnaire personnel est plutôt unique. Le tableau ci-dessous montre différents types de comptes carte blanche, allant des fonds mis en commun, où l'on détient des parts du fonds, aux portefeuilles distincts, où l'on possède directement les titres.

	Gestion de portefeuille privé	Gestion centralisée des fonds	Fonds mis en commun
Gestionnaires de portefeuille pleinement qualifiés	Oui	Oui	Oui
Gestionnaire de portefeuille personnel	Oui	Non	Non
Propriété directe des titres	Oui	Oui	Non
Souplesse totale dans la conception du portefeuille	Oui	Non	Non

Votre gestionnaire de portefeuille peut rapidement tirer parti d'occasions de placement car il n'a pas besoin de votre approbation pour chaque opération. Un processus bien conçu, qui s'appuie sur des directives strictes, des vérifications et des examens systématiques, vous assure que votre portefeuille est géré selon de rigoureuses normes d'éthique et de professionnalisme.



AVEC *GESTION DE PORTEFEUILLE  
PRIVÉ*, VOTRE GESTIONNAIRE  
ET VOUS EXAMINEZ VOS BESOINS  
EN TÊTE-À-TÊTE.

## UNE SOURCE DIGNE DE CONFIANCE

*Gestion de portefeuille privé* vous donne le temps et la liberté de vous consacrer aux choses importantes, heureux de savoir que votre patrimoine est entre les mains d'un professionnel digne de confiance, votre gestionnaire de portefeuille.

Dans la plupart des comptes carte blanche, on centralise la gestion, habituellement auprès d'une firme de gestion de portefeuille institutionnelle. Si cette formule offre une gestion de niveau élevé, elle ne s'appuie pas, par contre, sur une relation personnelle avec le gestionnaire de portefeuille.

Avec *Gestion de portefeuille privé*, votre gestionnaire et vous examinez vos besoins en tête-à-tête. C'est cet échange individualisé qui confère à *Gestion de portefeuille privé* son exclusivité.

*Gestion de portefeuille privé* vous apporte aussi un degré de contrôle plus serré que les comptes carte blanche habituels, gérés par des gens que vous ne rencontrerez probablement jamais. Du fait que vous entretenez une relation personnelle avec votre gestionnaire de portefeuille, vos besoins et vos objectifs individuels se reflètent plus fidèlement dans vos placements.

## LES MEILLEURES COMPÉTENCES À VOTRE SERVICE

Seul un groupe sélect de conseillers en placement est habilité à fournir des services de gestion dans le cadre de *Gestion de portefeuille privé*.

Avant d'être autorisé à agir à titre de gestionnaire de portefeuille ou de gestionnaire de portefeuille associé, un conseiller en placement doit posséder une expérience approfondie du service-conseil à la clientèle et gérer un actif considérable.

Seul le conseiller en placement qui répond à ces normes exigeantes et qui a suivi une formation poussée peut être reçu gestionnaire de portefeuille ou gestionnaire de portefeuille associé. Cette désignation est l'un des titres de compétence les plus élevés auxquels un professionnel du placement peut aspirer.

Le gestionnaire de portefeuille associé se distingue du gestionnaire de portefeuille seulement par le nombre d'années d'expérience et l'importance de l'actif sous gestion. En règle générale, le gestionnaire de portefeuille associé devient gestionnaire de portefeuille après deux ans.



LA CONFIANCE EST  
LA PIERRE D'ASSISE  
DE GESTION DE  
PORTEFEUILLE PRIVÉ.

## LE CADRE DU SUCCÈS

*La confiance est la pierre d'assise de **Gestion de portefeuille privé**. Pour s'assurer de toujours agir dans votre intérêt, votre gestionnaire de portefeuille se conforme à un processus en six étapes, lequel harmonise votre désir de liberté et vos attentes en matière d'excellence.*

### 1) ÉLABORATION DE VOTRE POLITIQUE DE PLACEMENT

À la première étape, on consigne par écrit votre énoncé de politique de placement, c'est-à-dire le document qui encadrera votre gestionnaire de portefeuille dans les choix de placement qu'il fera en votre nom.

Votre énoncé de politique de placement, formulé selon vos besoins individuels, tient compte des facteurs suivants : vos attentes en matière de rendement, vos besoins de revenu, votre tolérance au risque, votre horizon de placement et vos préférences. Il s'arrête aussi sur votre situation fiscale afin d'aider votre gestionnaire à prendre des décisions favorables au plan fiscal.

À la lumière de ces facteurs, votre gestionnaire de portefeuille recommande le modèle de répartition de l'actif indiqué pour votre portefeuille. La répartition de votre portefeuille selon les trois principales catégories d'actif – espèces, titres à revenu fixe et actions – est le facteur le plus important de la gestion du risque et de l'optimisation du rendement.

Selon votre situation personnelle, on pourra ajouter une quatrième catégorie d'actif à votre portefeuille, soit les placements alternatifs. Pour le moment, il s'agit principalement de fonds de couverture utilisés à des fins de diversification.

Enfin, la diversification de votre portefeuille pourra également se faire au plan géographique, et chaque catégorie d'actif renfermera une variété de titres individuels.

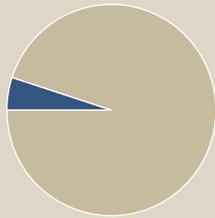
## COMPOSITION DE L'ACTIF ADAPTÉE AUX ÉTAPES DE LA VIE

Votre gestionnaire de portefeuille peut adapter la répartition de l'actif selon les étapes que vous franchissez dans la vie. La répartition des catégories variera en fonction de l'évolution du marché et de votre tolérance personnelle au risque. En s'inspirant des modèles de répartition de l'actif ci-dessous, votre gestionnaire établit la répartition idéale pour vous. Selon votre actif et votre tolérance au risque, on pourra inclure dans votre portefeuille des placements alternatifs.

### Titres à revenu fixe seulement

*Entièrement axé sur le revenu*

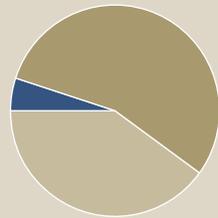
Espèces 5 %  
Revenu fixe 95 %  
Actions 0 %



### Équilibré

*Favorise la croissance tout en gérant le risque*

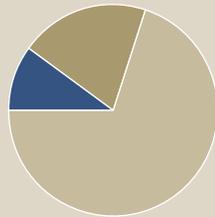
Espèces 5 %  
Revenu fixe 40 %  
Actions 55 %



### Revenu

*Conseillé à l'investisseur qui privilégie le revenu*

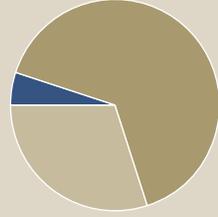
Espèces 10 %  
Revenu fixe 70 %  
Actions 20 %



### Équilibré/croissance

*Équilibré, axé sur la croissance*

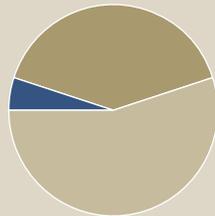
Espèces 5 %  
Revenu fixe 30 %  
Actions 65 %



### Revenu/croissance

*Important volet revenu et volet croissance favorisant les plus value à long terme*

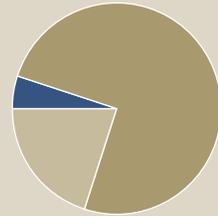
Espèces 5 %  
Revenu fixe 55 %  
Actions 40 %



### Croissance

*Principalement axé sur la croissance à long terme*

Espèces 5 %  
Revenu fixe 20 %  
Actions 75 %



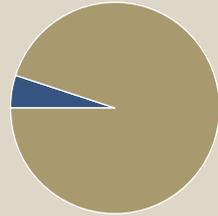
### Légende

 Espèces  
 Revenu fixe  
 Actions

### Croissance boursière seulement

*Besoin de revenu faible ou nul*

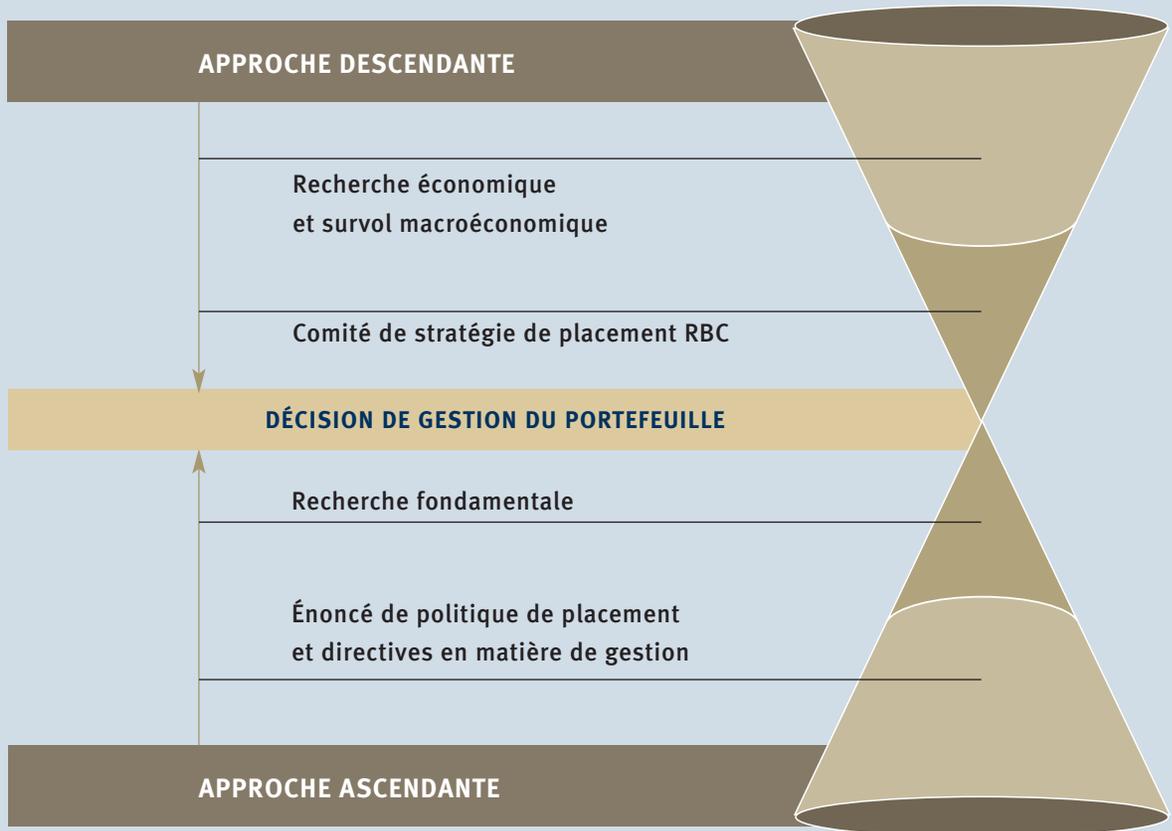
Espèces 5 %  
Revenu fixe 0 %  
Actions 95 %



## 2) COMPOSITION DE VOTRE PORTEFEUILLE

S'appuyant sur votre modèle idéal de répartition de l'actif, votre gestionnaire de portefeuille sélectionnera les placements indiqués. Pour répondre à vos besoins, il peut faire appel à presque tous les types de placement.

Dans la sélection de vos titres, votre gestionnaire examine le tableau d'ensemble – l'économie en général et les tendances du marché – ainsi que les facteurs fondamentaux propres à des occasions de placement individuelles. Avec la collaboration d'économistes principaux de stratégies et d'analystes en recherche chevronnés de tous les secteurs de RBC Groupe Financier, votre gestionnaire élargit ses perspectives.



### 3) GESTION DE VOTRE PORTEFEUILLE

Le marché et les conditions économiques évoluent. Votre situation personnelle et vos objectifs évolueront aussi. C'est pourquoi il est indispensable d'apporter les changements qui s'imposent à votre portefeuille.

En votre nom, votre gestionnaire de portefeuille prendra les décisions quotidiennes de placement, à la suite ou en prévision des conditions changeantes du marché et de l'économie. Si les perspectives s'améliorent dans un secteur donné, il pourra y accroître vos positions. De même, si une région du monde offre de bonnes occasions de placement, il adaptera votre portefeuille en conséquence, dans les limites des directives formulées dans l'énoncé de votre politique de placement.

**En prenant ces décisions, votre gestionnaire de portefeuille est épaulé par une formidable équipe :**

- Le **Comité de stratégie de placement RBC**, formé d'économistes principaux, de stratèges et d'analystes chevronnés, établit les recommandations trimestrielles de la structure des portefeuilles, après avoir analysé en profondeur les perspectives d'avenir des marchés et économies du monde.
- Le **Service de recherche, RBC Marchés des Capitaux**, fort d'une quarantaine d'analystes, présente des recherches fondamentales, quantitatives et techniques sur une société ou sur un secteur d'activité.
- Le **groupe Services consultatifs de portefeuille RBC DVM** offre à votre gestionnaire de portefeuille des conseils quotidiens sur la structure et la composition de votre portefeuille.
- Le **groupe Services consultatifs en titres à revenu fixe RBC DVM** donne accès au plus important bassin canadien de titres à revenu fixe, dont des obligations et des titres du marché monétaire.
- L'**Équipe conseils en solutions financières RBC DVM**, par l'intermédiaire de votre gestionnaire de portefeuille, peut répondre à vos besoins en matière de planification fiscale, successorale et financière.

#### 4) EXAMEN ET SUIVI D'UNE TIERCE PARTIE

Tous les trimestres, le Groupe de gestion du risque de *Gestion de portefeuille privé* passera en revue votre portefeuille pour s'assurer qu'il est géré conformément à votre politique de placement. Il évaluera également votre portefeuille en fonction d'un deuxième ensemble de critères, qui chapeaute le programme dans sa totalité. Grâce à ces directives, on s'assure que tous les clients de *Gestion de portefeuille privé* possèdent des placements de qualité et une répartition de l'actif qui convient à leur situation personnelle.

#### PARAMÈTRES DE LA GESTION DE PORTEFEUILLE

Votre gestionnaire de portefeuille prend les décisions de placement quotidiennes, selon les directives établies dans votre énoncé de politique de placement. Nous avons adopté d'autres directives afin de vous fournir une qualité de gestion à la hauteur de vos attentes :

- Orientation du portefeuille clairement définie (Canada, Amérique du Nord, international)
- Critères de diversification pour l'ensemble du portefeuille et chaque catégorie d'actif
- Exigences relatives à la liquidité minimale pour tous les titres de participation
- Échelonnement des échéances des titres à revenu fixe en vue de réduire l'incidence de la variation des taux d'intérêt
- Titres à revenu fixe de qualité supérieure
- Cote de crédit minimale pour les obligations
- Si nécessaire, gestion active des titres à revenu fixe, déterminée en consultation avec le groupe Services consultatifs de portefeuille – Titres à revenu fixe

Portefeuille du client

---

Suivi de la gestion du risque

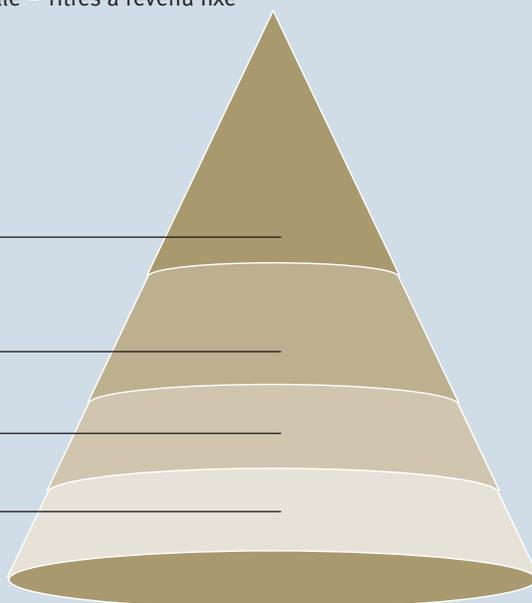
---

Énoncé de politique de placement

---

Directives de gestion de portefeuille

---





VOTRE GESTIONNAIRE DE  
PORTEFEUILLE VOUS DONNE ACCÈS  
À DES SOLUTIONS INTÉGRALES  
DE GESTION DE PORTEFEUILLE,  
CONÇUES EN RÉPONSE À VOS  
BESOINS SPÉCIFIQUES.

## 5) SOUPLESSE DE LA STRATÉGIE DE PLACEMENT

Votre gestionnaire de portefeuille vous rencontrera régulièrement pour examiner vos placements et faire le point sur votre situation personnelle et financière. Vos objectifs peuvent changer avec le temps, et votre portefeuille doit refléter ces changements.

## 6) ÉVOLUTION DE VOS PLACEMENTS

Vous recevrez un relevé de compte mensuel qui décrit l'activité de votre portefeuille et indique la valeur marchande actuelle de vos positions. Vous pourrez également recevoir un relevé du taux de rendement trimestriel de votre portefeuille. Enfin, vous avez accès à vos comptes et aux données du marché en tout temps, par l'intermédiaire de nos services en ligne.

## LES RESSOURCES MONDIALES DE RBC GROUPE FINANCIER

Par l'intermédiaire de *Gestion de portefeuille privé*, vous avez accès à l'ensemble des ressources des sociétés membres de RBC Groupe Financier.

Depuis plus d'un siècle, les investisseurs privés se tournent vers nous pour réaliser leurs objectifs financiers. Aujourd'hui, plus d'un million de clients au Canada et dans le monde entier ont confié à nos conseillers un actif de plus de 430 milliards de dollars.

Votre gestionnaire de portefeuille vous donne accès à des solutions intégrales de gestion de portefeuille, conçues en réponse à vos besoins spécifiques. Nous vous offrons tous les services dont vous avez besoin pour atteindre vos objectifs financiers, notamment la gestion de portefeuille, les conseils en placement, la planification financière, des services de fiduciaire et de liquidateur, l'assurance† et la gestion privée.

## LA PROCHAINE ÉTAPE À FRANCHIR : LA GESTION DE PORTEFEUILLE PRIVÉ

Vous voulez avoir la liberté de vous consacrer aux activités qui vous intéressent, tout en sachant que votre portefeuille est entre bonnes mains. Alors, nous vous invitons à découvrir *Gestion de portefeuille privé*.

*Gestion de portefeuille privé* est expressément conçue pour les gens qui préfèrent déléguer les décisions de placement quotidiennes et qui s'attendent à une gestion de portefeuille de qualité supérieure. Elle vous offre également les services d'un gestionnaire de portefeuille ou d'un gestionnaire de portefeuille associé personnel.

Pour plus de renseignements au sujet de *Gestion de portefeuille privé*, veuillez communiquer avec votre gestionnaire de portefeuille.

*RBC Dominion valeurs mobilières Inc.\* et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. Les conseillers en placement, les gestionnaires de portefeuille et les conseillers de portefeuille associés sont des employés de RBC Dominion valeurs mobilières Inc.\* Membre FCPE.*

*Les produits d'assurance sont offerts par l'entremise de RBC DS Services financiers inc., une filiale de RBC Dominion valeurs mobilières Inc. 'Lorsqu'ils offrent des produits d'assurance vie dans toutes les provinces sauf le Québec, les conseillers en placement agissent à titre de représentants en assurance de RBC DS Services financiers inc. Au Québec, les conseillers en placement agissent à titre de conseillers en sécurité financière de RBC DS Services financiers inc. qui est inscrit au Québec en tant que cabinet de services financiers.*

*Les taux d'intérêt, l'évolution du marché, le régime fiscal et divers autres facteurs touchant les placements sont susceptibles de changer. À moins d'indication contraire, les titres achetés auprès des sociétés membres ou par leur entremise, ne sont pas assurés par un organisme d'assurance-dépôts d'État ni garantis par la Banque Royale du Canada, la Société Trust Royal du Canada ou la Compagnie Trust Royal, et leur valeur peut fluctuer.*

*L'emploi de fonds empruntés pour financer l'achat de titres engendre un plus grand risque que l'emploi de fonds existants seulement. Si vous empruntez des fonds pour acheter des titres, vous serez tenu de rembourser le prêt, selon les modalités convenues, même si la valeur des titres achetés diminue.*

*\* Marque déposée de la Banque Royale du Canada. RBC Dominion valeurs mobilières Inc. est une marque de commerce de la Banque Royale du Canada, utilisée sous licence. © Copyright 2005. Tous droits réservés. Imprimé au Canada.*

